

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSÉ, JAVAUD, GODFROY, et M^l^e NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Depuis plus de quarante ans, aucune session du Parlement britannique ne s'est ouverte dans des circonstances aussi graves qu'aujourd'hui. Le pays se trouve, au dehors, en face de dangers imminents et considérables, et, au dedans, sous l'étreinte d'une pression démocratique qui cherche à passer sur toutes les institutions son niveau réformateur.

On connaît la situation extérieure, si nettement posée dans le discours de la Couronne, discours qui a reçu, dans la discussion de l'Adresse, son énergique accentuation. Quand lord John Russell, caractérisant la politique russe avec une précision d'une rigueur inusitée dans le langage parlementaire, l'a appelée *frauduleuse*, l'organe du gouvernement anglais annonçait à l'Europe que la longanimité des puissances alliées était arrivée à sa dernière limite. La fraude, signalée et flétrie du haut de la tribune parlementaire, a été surabondamment démontrée par le témoignage irrécusable des pièces officielles communiquées aux Chambres. Ces documents établissent que l'Angleterre avait cru, comme la France, à la bonne foi, à la loyauté de la Russie, et nous ne voyons pas qu'il y ait à regretter d'avoir cru à la sincérité des déclarations d'un souverain jusqu'alors ami, car il se trouve réduit à l'impuissance de pouvoir reprocher à la France et à l'Angleterre de s'être montrées défiantes. La flétrissure imprimée au front du Czar par lord John Russell et la constatation publique et solennelle de ses négociations astucieuses et de ses assurances mensongères ne laissent plus qu'une issue ouverte à la situation : la guerre, à laquelle l'Europe entière se prépare.

S'il est permis de voir le programme de la session qui commence, dans le discours royal, il nous semble que l'Angleterre a, à l'intérieur, aussi une guerre à soutenir, qui présente moins de chances à une issue victorieuse. Nous voulons parler de la lutte des classes moyennes et populaires contre les privilèges de l'aristocratie, qui constituent, quoi qu'on en dise, la véritable force et la sécurité du pays. Au nombre des améliorations annoncées figurent une réforme légale, une réforme des universités d'Oxford et de Cambridge, une réforme électorale. Il y a longtemps que le parti libéral demandait ces changements. Il s'agit, dans le premier cas, d'enlever aux cours ecclésiastiques certaines affaires, qui sont

cependant de leur compétence, pour en saisir les tribunaux civils. La réforme des universités est destinée à élargir leurs bases et à en modifier les constitutions, dans un sens peu favorable à l'Eglise et à l'aristocratie. C'est toujours la même tendance. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de voir dépouiller peu à peu l'Eglise officielle de privilèges dont elle fait un si triste usage. Nous nous bornons à constater le mouvement démocratique qui enlève, chaque année, quelque une des digues qui ont, jusqu'à ce jour, protégé l'Angleterre contre l'esprit subversif des réformateurs modernes.

Une fois la brèche ouverte, les niveleurs ne s'arrêtent pas en chemin. Après avoir rétréci la juridiction des cours ecclésiastiques, ils obtiendront qu'on les supprime, comme étant inutiles. La réforme des universités, proposée cette année, n'est qu'un premier pas dans la voie plus large qui sera ouverte par les années qui suivront. Le Gouvernement garde le silence sur d'autres projets qui sortiront bientôt des commissions royales chargées d'étudier la question des réformes à faire dans les chapitres diocésains et autres sinécures anglicanes.

Il en sera de ces améliorations comme de la réforme électorale. Ce qui donnait satisfaction au libéralisme, en 1832, ne suffit plus en 1854, et le Gouvernement se trouve dans la nécessité de faire des concessions nouvelles. Nous aurons à nous occuper de ces projets, quand le Parlement en aura été saisi. Nous dirons cependant, dès aujourd'hui, que le projet de réforme électorale se proposera un double but. Il cherche d'abord, selon l'expression du discours royal, à porter remède aux maux « de la corruption et des manœuvres frauduleuses dans les élections; » puis à « donner un effet plus complet aux principes de la loi du dernier règne. » Le principe de la réforme de 1832 était de dépouiller l'aristocratie de l'influence qu'elle avait exercée jusqu'alors sur les élections, influence qui lui permettait de composer la Chambre des Communes à peu près comme elle l'entendait. La réforme de 1832 a mis la bourgeoisie en possession d'une partie de cette influence, et c'est pourquoi elle exige, aujourd'hui, qu'on lui en donne une part encore plus grande. Quels que soient les détails du projet ministériel, ce ne peut être qu'un achèvement vers le suffrage universel, qui finira, tôt ou tard, par avoir son jour de triomphe.

Si la lutte que l'esprit démocratique poursuit en Angleterre, contre l'aristocratie, ne se traduit pas en tentatives violentes et criminelles, c'est parce que chaque exigence nouvelle est suivie d'une concession faite avec plus ou moins de bonne grâce; mais les concessions auront un terme. En attendant, ces succès partiels de la démocratie, loin de satisfaire ceux qui les obtiennent, ne font qu'exciter leurs convoitises et accroître leurs prétentions. Aussi est-il permis de penser que les embarras si graves, créés au dehors par la situation de l'Europe, seront depuis longtemps dissipés, quand l'Angleterre aura encore à lutter, à l'intérieur, contre le flot, bien autrement menaçant pour elle, des prétentions démocratiques. L'avenir de la Grande-Bretagne apparaît sous des couleurs plus sombres que le présent. — Jules Gondou. (*Univers.*)

Nos lecteurs ont sans doute remarqué, par la place donnée, dans les premiers débats du Parlement, aux justifications du prince Albert, que nous n'avions pas exagéré l'importance de cet incident. Si les accusations portées contre l'époux de la Reine n'avaient eu de retentissement que dans quelques journaux, elles n'auraient jamais eu le caractère de gravité que leur donnent les réfutations officielles.

Il faut que la popularité naguère si grande du prince Albert ait reçu quelque atteinte pour que les membres les plus considérables du Gouvernement aient cru devoir rivaliser d'éloquence en reposant les charges qu'on cherchait à faire peser sur lui. Et néanmoins, contrairement à l'opinion émise par la plupart des journaux, nous craignons que les déclarations si solennelles des ministres n'aient pas produit l'effet qu'on leur attribue. Le scepticisme politique qui gagne les esprits en Angleterre leur fait accueillir avec une certaine suspicion les assurances ministérielles les plus positives. Bien que les avocats du Prince aient produit en sa faveur des certificats de bonne conduite qui avaient été demandés aux ambassadeurs d'Angleterre avec lesquels on prétendait qu'il avait entretenu des relations, ces attestations n'ont pas dissipé tous les doutes. Nous n'avons, bien entendu, aucune opinion à émettre sur le fond de ce débat, mais nous ne devons pas moins constater que c'est une nécessité bien triste pour le Prince qui partage les destinées de la reine d'Angleterre, que d'avoir été obligé d'en venir aux explications que nous avons

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

(Suite.)

Je les ai connus tous trois à Paris, et j'en ai emmené deux en Vendée, chez moi, où ils ont chassé tout un automne. Ce sont trois veneurs émérites, passionnés, et qui iraient prendre un lièvre sur un clocher, si la chose était nécessaire. — Où voulez-vous en venir? demanda le maréchal. — A ceci: vous me donnez un congé, j'en profite pour aller chasser chez ces Messieurs. Arrivé à Pesth, je n'ai plus que cinquante lieues à faire pour toucher aux possessions ottomanes. Je les ferai, soyez tranquille. Sur ma route, personne ne m'arrêtera. Je me rends, en chassant, chez un officier supérieur de l'armée impériale, je suis seul avec mon piqueur et mon valet de chiens... je n'inspire aucune défiance...

— Ainsi, fit le maréchal stupéfait, vous irez à Constantinople... — En chasseur, monsieur le Maréchal. — C'est prodigieux! fit M. de Belle-Isle; reste à vous procurer sur-le-champ, chiens et piqueurs. — J'ai tout cela, monsieur le Maréchal. — Et d'où l'avez-vous tiré? — De mon château de Vendée. J'ai fait venir mon piqueur et ma meute. Le maréchal demeura stupéfait. M. de Main-Hardy se contenta de sourire avec l'orgueilleuse modestie de l'homme supérieur qui trouve l'admiration qu'il excite toute naturelle; puis il demanda quelle était l'heure du départ. — Demain matin, répondit le maré-

chal. Le comte retourna, son congé à la main, auprès de Bouquin, et lui dit: — Nous chassons demain, prends la route de Goritz sur-le-champ, et va me détourner un cerf à dix lieues d'ici. Un Autrichien, que l'on délivre tout exprès pour la circonstance, te servira de guide. Bouquin faillit mourir de joie. Le comte écrivit alors la circulaire suivante à ses trois anciens amis, ne changeant à chaque exemplaire que le titre du destinataire et l'adresse:

« Mon cher... Le roi de France daignant prendre en considération que je me suis privé de chasser depuis trois mois, uniquement pour son service, daigne m'accorder un mois de congé. Je ne suis donc plus capitaine de dragons, mais un simple disciple de Saint-Hubert, qui vous demande, à cor et à cris, un sauf-conduit pour arriver jusqu'à vous, et courre en paix vos sangliers et vos élans jusqu'à ce que son congé expire. A vous, comte de Main-Hardy. »

« P.-S. Je me mets en route sur-le-champ, j'espère rencontrer votre sauf-conduit à mi-chemin. »

II.

Le lendemain, dès le point du jour, le comte était à cheval. Les chiens et Bouquin étaient partis durant la nuit, ainsi que les messagers. Le comte, qui avait fait coudre, entre sa veste de chasse et la doublure, les lettres du roi, partit à son tour, escorté seulement par son valet de chambre. Les troupes françaises tenaient la campagne sur la route de Goritz, dans un rayon de vingt lieues environ. M. de Main-Hardy n'avait donc point à se préoc-

cuper des deux premières journées. Il arriva au rendez-vous de chasse à dix heures, trouva Bouquin qui lui donna à choisir entre un cerf et un élan, opta pour l'élan et fit découpler. Les chiens, oisifs depuis longtemps, donnèrent avec une ardeur sans pareille. A 5 heures du soir, l'élan était forcé sans qu'il y eût à relever un seul défaut. Le comte fit la curée, avisa un village voisin et dit à Bouquin: — Pour aujourd'hui, nous coucherons ici; tu partiras à deux heures 1/2 du matin, et tu iras faire le bois à cinq lieues plus loin. Bouquin s'inclina sans répondre. Le comte, son piqueur, son valet de chambre et son valet de chiens soupèrent à la même table dans une misérable auberge, puis couchèrent dans un grenier à foin.

Le lendemain, M. de Main-Hardy força un sanglier et fit cinq lieues de plus. — Où ferai-je le bois demain? demanda Bouquin. — A dix lieues plus loin. — Hum! fit le piqueur avec admiration, irons-nous bien loin et bien longtemps comme ça? — D'abord, nous irons à Goritz. — Et ensuite? — Ensuite à Vienne. — Et après? — Après, à Pesth. — Et puis? — Et puis nous continuerons jusqu'à Constantinople.

Bouquin, qui se levait de table, s'appuya à son siège pour ne point tomber à la renverse: — Monsieur le comte est fou! murmura-t-il avec commiseration. — Non pas, répondit le comte. Mais j'ai toujours eu envie de savoir par moi-même si les Turcs étaient des veneurs passables. Bouquin haussa les épaules: — Puisque Monsieur le comte est en route, dit-il avec une sorte d'humeur railleuse, pourquoi n'irions-nous pas jusqu'en Chine?

entendues et à la production des certificats qu'il a mis sous les yeux de ses détracteurs.

Nous désirons sincèrement que le prince Albert retrouve sa popularité; mais qui oserait garantir, s'il avait à se montrer demain avec la Reine dans les rues de Londres, qu'il n'entendrait pas éclater de nouveau sur son passage les coups de sifflets qui l'ont salué lorsque, il y a huit jours, il accompagnait la Reine au Parlement? Les princes regagnent difficilement les sympathies populaires quand ils les ont une fois perdues. Nous souhaitons qu'il en soit autrement pour le prince Albert; mais les tendances de l'esprit démocratique anglais permettent-elles de l'espérer? — Jules Gondou. (Univers).

AFFAIRES D'ORIENT.

Il paraît que l'intendant de l'armée russe, le général Sutter, a adressé au général en chef un rapport secret dans lequel il lui expose les difficultés presque insurmontables qu'il éprouve, depuis l'entrée des escadres combinées dans la Mer-Noire, pour organiser le service des vivres. On assure que ce rapport nécessite l'adoption de nouvelles mesures qui achèveront de ruiner le pays, déjà si malheureux et de rendre les Russes encore plus impopulaires. Les Russes agissent en Valachie et en Moldavie comme si ces provinces étaient incorporées à leur empire. Toutes les autorités valaques sont remplacées aujourd'hui par des Russes. — Un corps de 500 dozobanz ou gendarmes valaques vient de passer tout entier du côté des Turcs. Il n'est resté que 13 soldats et 2 sergents. En apprenant ce fait, le général Fichbach a fait arrêter le major Galinosco, commande ce corps, et a décidé qu'il serait envoyé en Sibérie. — Le général Dannenberg, qui commandait à Oltenitza, est en pleine disgrâce, et il a été laissé, sous prétexte de maladie, à Bucharest. Il ne prendra aucune part à la nouvelle affaire qui se prépare. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 9 février.

Le *Moniteur* continue la publication des documents relatifs à la question d'Orient.

Depuis quelques jours on répandait le bruit que l'Etat venait de contracter un emprunt; le *Constitutionnel* dit à ce sujet: « Il est vrai que des propositions ont été faites au Gouvernement, mais elles n'ont pas été agréées. Toutefois, ajoute-t-il, comme cette époque de l'année est celle où les dépenses sont les plus considérables et les recettes les plus faibles, le Gouvernement Français a, dit-on, conclu avec la Banque un arrangement qui met à la disposition de l'Etat un crédit de 60 millions dont il usera au fur et à mesure de ses besoins, sur dépôt de bons du Trésor. » — Havas.

On lit dans l'*Indépendant de la Moselle* du 6 février:

« Un immense matériel d'artillerie se dirige actuellement de la Fère sur les arsenaux de Metz et de Strasbourg. L'arrivée de ce matériel va rendre plus considérable encore les ressources que notre arsenal peut assurer à l'armée. On sait qu'en 1814, on y monta sur leurs affûts, en deux mois, 200 piè-

ces de campagne, avec tout l'attirail de guerre, et cela dans un moment où les magasins dégarnis ne présentaient presque rien de confectionné. On nous affirme qu'aujourd'hui ce nombre peut être triplé. La salle d'armes contient, en outre, 80,000 armes de guerre. »

Le *Vœu national* du 8, ajoute: « il arrive journellement à Metz, par le chemin de fer, des pièces de canon provenant des fonderies de Douai et même de Toulouse. On peut évaluer à une centaine les pièces de tout calibre récemment arrivées dans notre arsenal, déjà si bien pourvu sous le rapport de guerre. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ITALIE. — Nous recevons des lettres de Naples en date du 27 et du 30 janvier. Notre correspondant nous dit que l'on s'est beaucoup étonné dans le monde officiel et politique des récentes attaques d'un journal anglais. Cet étonnement a son explication dans un fait assez important: c'est qu'au moment où le principal organe du ministère anglais insultait le roi et le gouvernement de Naples, la France et l'Angleterre faisaient demander à Ferdinand II des explications sur l'attitude qu'il prendrait dans le cas où éclaterait un conflit entre la Russie et les puissances protectrices de l'empire ottoman. Le Roi eût désiré d'abord pouvoir garder une neutralité parfaite; mais des explications subséquentes l'ont déterminé à se prononcer pour la France et l'Angleterre contre la Russie, et à promettre, dans la prévision d'un conflit, son concours actif aux puissances alliées. Un souverain catholique, qui porte le titre de roi de Jérusalem, ne pouvait, dans la crise actuelle, prendre une détermination plus sage. Le royaume des Deux-Siciles compte près d'un tiers de la population de la France, et, au point de vue des ressources militaires, Naples est, parmi les puissances de second ordre, celle qui a fait les progrès les plus réels et qui dispose d'un matériel considérable. La position de Naples, dans la Méditerranée rendra très-précieux le concours que la France et l'Angleterre trouveront dans ses ports et dans ceux de la Sicile.

Notre correspondant ajoute que les puissances alliées se sont assurées aussi des dispositions de plusieurs autres Etats dont les ressources réunies auront une véritable importance. — Jules Gondou. (Univers.)

BELGIQUE. — Tous les journaux de Bruxelles annoncent que M. de Kisseff est arrivé en cette ville, dans la matinée du 7, avec le personnel de la légation. Immédiatement après son arrivée, il a reçu, à l'hôtel Bellevue, où il est descendu, la visite de M. Croptowich, ministre de Russie près le roi des Belges. — Havas.

ESPAGNE. — Madrid, 6 février.

« Un club démocratique vient d'être découvert. Quatorze individus ont été arrêtés en flagrant délit de conspiration. Ils ont été incarcérés. » — Havas.

TURQUIE. — On sait qu'une conspiration, fomentée par la Russie, a été récemment découverte à Constantinople. D'après une correspondance particulière, c'est un prêtre grec, le père Athanase, esprit intrigant, qui a mis sur les premières traces du

complot. Il a voyagé plus que le Juif Errant, dans le court espace de dix mois; il s'est montré à Odessa et à Vienne, a parcouru la Moldo-Valachie, la Bulgarie, le Monténégro en Bosnie, le mont Athos et la Thessalie, s'est rendu plusieurs fois à Jérusalem et à Athènes, comme il résulte de son passeport. — L'arrestation de ce dangereux émissaire moscovite a entraîné celle du baron OElsener, officier russe, d'Emmanuel-Bollanos, de Chiriacos et de Dimitrios Constandinos (père et fils) — Chiriacos Constandinos, officier grec, était aide-de-camp de Marco Bozzares, de Karaiscakis et de Metakas. Ces derniers, de même que le baron OElsener, visitaient fréquemment le ministre de Grèce, un nommé Monakis, destitué de sa place de consul général de Grèce à Constantinople, pour plusieurs malversations, et, depuis quelque temps déjà, désigné pour le consulat grec, en Serbie (sans avoir pu obtenir l'*exequatur* de la Porte), et plusieurs autres personnes qui, de même que le Lazzarakio de la police centrale (parent d'Argyropulo, premier drogman moscovite), sont en relations avec la Russie et possèdent, en même temps tous les secrets de la Porte.

La police de la Porte-Ottomane, dirigée par Aarif-Pacha, a procédé avec le plus grand zèle à toutes les enquêtes nécessaires pour découvrir les complices de cette conjuration qui, de la Bulgarie, de Janina, Salonique, Monténégro et Smyrne, s'étend dans les principales îles de l'Archipel ottoman, et a ses principaux centres à Athènes, à Constantinople et à Buchare t.

Des lettres importantes, tombées aux mains de la police, prouvent qu'il y avait et qu'il y a encore à Constantinople quarante-quatre individus gravement compromis, y compris quatre officiers russes, au nombre desquels se trouve le colonel Caimakam, ancien directeur des postes du Czar dans le Levant, qui était à Constantinople incognito. Le document qui établit la preuve de la conjuration est une lettre interceptée par la police locale, et que Chiriacos Constandinos et le baron OElsener écrivaient au prince Gortschakoff pour l'inviter à passer immédiatement le Danube, parce qu'ils croyaient tout préparé en Bulgarie pour un soulèvement. — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Nantes. — Le *Phare de la Loire* raconte qu'un remplaçant qui revenait d'Angers, où il était allé toucher 1,400 fr., rencontra à la gare du chemin de fer, à son arrivée à Nantes, deux adroits filous qui lui proposèrent de leur servir de guide en lui offrant 10 francs. La proposition fut acceptée et l'on parcourut la ville. Les 1,400 fr. du remplaçant gênant un peu sa marche, ses obligants compagnons de voyage l'en débarrassèrent sous le prétexte de les changer pour de l'or. Bref, ils renouvelèrent ce vol à l'américaine si connu, si fréquent, qu'on s'étonne qu'il puisse encore être effectué avec succès. Tout cela se passait lundi.

Brest. — Des ordres arrivés hier soir, dit l'*Armoricain*, de Brest, du 4, prescrivent le départ immédiat de l'escadre de l'Océan. En conséquence de cet ordre, les navires sont mis en position de prendre promptement la mer, et probablement qu'à la

— Il se pourrait que je m'y décidasse, répondit flegmatiquement le comte, je réfléchirai à ta proposition, Bouquin. — Monsieur le comte, poursuivit Bouquin avec une humilité goguenarde, trouvera, sans nul doute, des relais de chiens sur sa route. — N'avons-nous pas les nôtres? — S'ils chassent ainsi longtemps, il faudra les mettre en voiture sous peu. — Nous nous reposerons un jour sur quatre. — Ils ne tiendront pas à pareil jeu... — Si cela arrive, dit froidement le comte, on dira que Main-Hardye a de pauvres chiens et un pauvre piqueur. Bouquin se mordit les lèvres de colère: — Ils arriveront, dit-il, dussé-je les porter.

Le troisième jour, M. de Main-Hardye avait couru un cerf et fait trente lieues. Le quatrième, il fit halte, et la meute se reposa. Mais, comme il voulait mettre à profit son congé, il prit son fusil et alla coucher trois lieues plus loin que ses gens en tirant des perdrix et des bécassines en chemin. Cela arriva d'autant plus à point, que son gîte fut une hutte de bûcherons où il n'eût trouvé, sans son gibier, que de la choucroute rancie. Le cinquième jour, tandis qu'il était sur la voie d'un élan, il tomba dans un avant-poste autrichien. On voulut l'arrêter d'abord; il montra son congé, nomma le baron de Hollingen, chez lequel il se rendait, et fut relâché par l'officier qui commandait le détachement d'avant-garde. Ce soir-là, M. de Main-Hardye jugea prudent de gagner une petite ville pour chercher gîte, se défilant des bûcherons et des paysans qui, jusque-là, avaient été ses hôtes.

Le comte se trouvait enfin sur les limites de la Bohême montagnaise; jusqu'alors il n'avait traversé que

plaines, forêts et coteaux imperceptibles: maintenant, il était face à face avec une chaîne de hautes et sombres montagnes, boisées de la base au faite, percées de vallées étroites, profondes, de cavernes nombreuses, où les ours et les voleurs logeaient péle-mêle.

Un gentilhomme moins brave que M. de Main-Hardye, au tabernacle qui lui fut fait du pays qu'il allait parcourir, dans la dernière ville où il gita, se fût, sinon effrayé, du moins mis à réfléchir sur les moyens convenables d'éviter toute mauvaise rencontre. Il y avait alors, par monts et par vaux, assez de ces soldats irréguliers et vagabonds, connus sous la dénomination de Znapans, et dont nous peindrons facilement l'honnête moralité si nous ajoutons que le mot français chenapan dérive directement de leur nom; il y avait, disons-nous, assez de Znapans en campagne, pour qu'il fût aisé, avec un millier de florins, d'en acquérir deux cents pour escorte. Mais M. de Main-Hardye ne s'effrayait jamais, et il se contenta de dire à Bouquin: — Puisque nous entrons sur les terres des ours, je ne veux chasser que des ours. Seulement, comme je ne veux pas qu'il te puisse arriver malheur, je ferai le bois avec toi.

A trois heures du matin, le comte se remit en route et entra dans une vallée dominée de toutes parts par de hautes montagnes. Cette vallée, connue dans le pays sous le nom de Vallée-Rouge, avait sa petite légende fantastique, comme tous les coins de la bonne et naïve Germanie. Sa légende, comme toutes les autres, avait le diable pour éternel pivot et datait du moyen-âge. La voici en deux lignes: Satan, qui a toujours aimé ses ai-

ses, convoitait depuis fort longtemps, les domaines et le château d'un châtelain, qui, aux croisades, pris du désir de revoir son castel, avait vendu son âme à l'enfer pour satisfaire ce désir. Satan l'avait transporté chez lui en moins d'une nuit, et s'était engagé à le laisser vivre longtemps encore. Mais le châtelain sembla abuser singulièrement de la latitude, car il dépassa cent vingt ans. Tous les ans, le diable apparaissait et lui disait: — Comment te portes-tu? — Hum! hum! répondait le rusé seigneur, en toussant, crachant comme un moribond, vous n'aurez plus à attendre longtemps, majesté, je me traite... Le diable s'en allait, revenait au bout d'un an, et trouvait son châtelain en aussi bonne santé que douze mois auparavant.

Satan fut patient jusqu'à quatre-vingt-dix ans: on vivait si vieux en ce temps-là; à cent ans il s'impatienta; à cent dix il entra en fureur, et quand la cent-vingtième sonna, il n'y tint plus! Il se présenta le soir chez le châtelain. Le châtelain était dans son lit, un flambeau sur son guéridon et une Bible à la main. Satan frémit: Que lis-tu là? demanda-t-il. — La Bible, Sire. Sur ce, Satan mit le feu aux draperies du lit, et le châtelain, trop cassé pour être lesté, brûla; mais le diable n'eût pas son âme. — Je ne m'en moque pas mal, dit Satan; ce que je voulais, c'était le château. Je l'ai éteint à propos, il m'appartient et j'y veux résider quelquefois.

(La suite au prochain numéro.)

marée de demain, l'amiral Bruat donnera le signal d'appareillage.

CHRONIQUE LOCALE.

La semaine prochaine, M. d'Halluin modifiera les jours et heures de ses leçons.

Dimanche, à une heure, continuation du cours; puis, mardi, à 7 heures du soir, et mercredi, à la même heure, pour la clôture. P. GODET.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

CLASSE DE 1853.

Fixation des jours et lieux du tirage.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur;

Vu les décrets impériaux, en date des 12 novembre et 3 décembre derniers, qui déterminent les époques auxquelles doivent s'effectuer les opérations préliminaires relatives à la formation du contingent de 80,000 hommes à appeler sur la classe de 1853;

Arrêtons:

Article premier. L'examen des tableaux de recensement et le tirage commenceront le 2 mars prochain, et s'effectueront, dans chaque chef-lieu de canton, aux jours et heures ci-après déterminés, savoir:

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Montreuil-Bellay, à la mairie, le jeudi 2 mars, à 10 heures et demie du matin.

Doué, à la mairie, le jeudi 2 mars, à deux heures après-midi.

Vihiers, à la mairie, le vendredi 3 mars, à 11 du matin.

Gennes, à la mairie, le samedi 4 mars, à 1 heure du soir.

Saumur (Sud), à la mairie, le lundi 6 mars, à midi.

Saumur (Nord-Ouest), à la mairie, le mardi 7 mars, à 11 heures du matin.

Saumur (Nord-Est), à la mairie, le mardi 7 mars, à 2 heures après midi.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur;

Vu la délibération des conseils municipaux des communes de Saint-Macaire et des Verchers, qui demandent le prolongement, dans le département de Maine-et-Loire, jusqu'au bourg des Verchers, du chemin d'intérêt commun, classé, dans le département des Deux-Sèvres, sous le n° 10, et désigné sous le nom de chemin vicinal d'intérêt commun d'Argenton-l'Eglise à Doué;

Vu le plan général des lieux;

Vu la loi du 21 mai 1836;

Vu nos arrêtés de classement de chemin d'intérêt commun;

Considérant que la construction du chemin d'intérêt commun qui prolongera en Maine-et-Loire celui classé au même titre dans les Deux-Sèvres est d'une grande importance pour les communes qu'il traverse ou qu'il touche;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Est classé chemin vicinal d'intérêt commun, le chemin qui prolonge sur le territoire des

communes de Saint-Macaire et des Verchers, celui classé dans les Deux-Sèvres sous le nom d'Argenton-l'Eglise à Doué.

Ledit chemin recevra la désignation de chemin d'Argenton-l'Eglise aux Verchers; il prendra le n° 94 de la nomenclature générale, et le n° 24 de la série particulière à l'arrondissement de Saumur.

Les communes de Saint-Macaire et des Verchers concourront à sa construction et à son entretien.

Art. 2. MM. les maires des communes intéressées et M. l'agent-voyer en chef sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des actes administratifs.

Angers, le 31 janvier 1854.

VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 10 février.

Le *Moniteur* publie le traité de commerce conclu entre la France et le Paraguay; un décret concernant la pêche du maquereau; des nominations dans la marine, et une nouvelle série de documents relatifs aux affaires d'Orient. — Havas.

« Constantinople, 30 janvier (voie de Trieste).

« Une modification a eu lieu dans le ministère ottoman. Mehemet-Ali-Pacha, séraskier, est remplacé par Kirza. Achmet a été nommé capitain-pacha.

« Les flottes combinées sont toujours à Beïcos.

« Le 15 janvier, une insurrection a eu lieu à Radwitz, province d'Arta, dans la Basse-Albanie, non loin de la frontière grecque. Sur une proclamation des notables, 400 insurgés ont juré de mourir pour défendre la croix.

« Les détails sur cette insurrection nous manquent. »

Vienne, 9 février.

« Le comte Orloff est parti hier, se rendant directement à Saint-Petersbourg. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'exportation de l'or, en Angleterre, pendant l'année 1853, s'est élevée, d'après les registres de la Douane, à s. 67,873,505. On évalue à environ s. 260,000,000 le produit des mines depuis 5 ans et 10 mois. La population de la Californie est estimée actuellement à 310,000 habitants, qui se subdivisent comme suit:

Américains 215,000; Allemands 25,000; Français 25,000; Chinois 17,000; Indiens 20,000; d'origine espagnole 20,500; divers 5,000; Nègres 2,500. — On estime le nombre des femmes à 65,000 et celui des enfants à 30,000. — Havas.

— On lit dans l'*Autorité* de Dunkerque:

« Nous avons à déplorer un grand malheur, dû à la tempête qui a eu lieu sur les côtes voisines, dans la nuit du 2 au 3 janvier dernier. Deux bateaux de pêche au poisson frais se sont perdus corps et biens, montés chacun par neuf hommes. Ce sinistre plonge dans le deuil et la misère plusieurs familles: dix femmes perdent leurs maris, vingt-quatre enfants leurs pères, huit mères leurs fils. »

— Un billet de banque de 100 francs, renfermé sous une enveloppe timbrée du Havre, et accompagné d'un billet anonyme contenant l'indication suivante: *Restitution au Trésor*, vient d'être envoyé au ministre des finances. Cette somme a été versée dans la caisse centrale du Trésor public. (*Univers*.)

— On lit dans l'*Emancipation* de Bruxelles:

« M. Lancizolle, directeur des archives de l'Etat, à Berlin, vient de faire paraître, avec l'autorisation du roi Frédéric-Guillaume IV, quelques *fac-simile* d'une instruction secrète, envoyée par Frédéric-le-Grand, sous la date du 10 janvier 1757, à son ministre le comte Finckenstein. Ce document, éminemment remarquable quant au fond, est écrit en langue française et se distingue par une orthographe on ne peut plus personnelle. Le voici tel que nous le trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg*:

« Instruction Secrète Pour le Comte de Finc. Berlin le 10 de janv. 1757. Dans La Situation Critique ou se trouvent nos affaires je dois Vous donner mes Ordre pour que dans tout les Cas Malheureux qui sont dans la possibilité des Evenements vous Soyéz autorissé aux partis qu'il faut prendre. S'il arivoit (de quoi le Ciel preserve) qu'une de mes Armées en Saxe fut totallement battte, oubien que Les Français chassassent Les Hanovryeins de Leur pais et si établissent et nous menassassent d'un Invasion dans la Vieille Marche, ou que les Russes penetrassent par la Nouvelle Marche, il faut Sauvé la famille Royale, les princepeaux Dicasteres les Ministres et le Directoire. Si nous sommes battus en Saxe du Coté de leipssic Le Lien Le plus propre pour le transport de La famille et du Tresort est a Custrio, il faut en ce Cas que La famille Royale et tous cidesus noméz aillent escortéz de toute la Guarnisson à Custrin. Si les Russes entroient par la Nouvelle Marche ou qu'il nous arrivat un Malheur en Lusan, il faudroit que tout Se transportat a Magdebourg, enfin Le Dernier refuge est a Stettin, mais il ne faut y allér qu'a La Dernière extremite. La Guarnisson la famille Royale et le Tresort Sont inséparables et vont toujours ensemble il faut y ajouter les Diamans de la Couronne, et L'argenterie des Grands Apartemens qui en pareille cas ainsi que la Veselle d'or doit être incontiant Monoyée. S'il arivoit que je fus tué, il faut que Les affaires Continuent Leur train sans la Moindre alteration et Sans qu'on s'apersoive qu'elles sont en d'autre Mains, et en Ce Cas il faut hater sermens et homage tant ici qu'en prusse et surtout en Silesie. Si j'avois la fatalité d'être pris prisonnier par L'Enemy, je Defend qu'on Aye le Moindre egar pour ma perssonne ni qu'on fasse La Moindre reflexion sur ce que je pourois écrire de Ma Detention. Si pareil Malheur m'arivoit je Veux me Sacrifier pour L'Etat et il faut qu'on obeisse à Mon frere lequel ainsi que tout Mes Ministres et Generaux me reponderont de leur Tette qu'on offrira ni province ni rasson pour moi et que lon Continuera la Guerre en poussant Ses avantages tout Comme si je n'avois jamais existé dans le Monde. J'espere et je dois Croire que Vous Conte Finc n'aurez pas besoin de faire usage de Cette Instruction mais en cas de Malheur je Vous autorisse à l'Employér, et marque que c'est après Une Mure et saine Deliberation Ma ferme et Constante Volonté je le Signe de Ma Main et la Muni de mou Cachet. (L. S.) Frederic R. »

BOURSE DU 9 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 75.
3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 75.

BOURSE DU 10 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 97 90.
3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 90

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'*Echo Saumurois*.



4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier:

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminier de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Comédie.
Occupée par M. Buzard, avec le passage qui en dépend et est loué à M. Véron, pour l'usage du Grand-Café.

Elle est d'un revenu annuel de 1,050 francs.

S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (74)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Il sera vendu par adjudication et par lots, en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, le dimanche 19 février 1854, à midi,

UN TERRAIN PROPRE A BATIR, situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert, près le bureau d'octroi, contenant 19 ares 45 centiares, appartenant aux époux Guichard. (75)

Etude de M^e REIGNIER, notaire à Beaufort.

**LA BELLE PROPRIÉTÉ
DE LA PLAINE,**

Sise commune de Saint-Mathurin, et par extension dans celle de Mazé,

A VENDRE A L'AMIABLE

Cette Propriété comprend, outre une maison de maître, de vastes bâtiments d'exploitation, cour, issues, verger et une pièce de terre de la contenance de seize hectares. 16 h. » »

Et plusieurs pièces de terre peu éloignées de la maison, d'une contenance de dix hectares cinquante ares. 10 h. 50 a. 26 50

Sa proximité de la station de Saint-Mathurin, à laquelle on arrive par un chemin macadamisé de grande communication, fait de cette propriété une terre d'agrément et un objet de spéculation.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e REIGNIER, notaire à Beaufort. (76)

La Marchande de Porcelaine fait savoir qu'il vient de lui arriver un grand assortiment de porcelaine à bon marché. Elle est déballée place Saint-Pierre. (77)

**A VENDRE
PAR ADJUDICATION,**

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 12 février 1854, à l'heure de midi,

LA FERME de la MAISON BEGUIER, Située dans la commune de St-Lambert,

Contenant 1 hectare 89 ares 33 centiares, exploitée par Bouvet, et d'un revenu de 288 francs.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant audit M^e LEROUX. (45)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

**A VENDRE
PAR ADJUDICATION,**

en détail et par lots,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, le dimanche cinq mars 1854, à midi,

UN CLOS DE VIGNE,

Situé au Pont-Fouchard, commune de Saint-Florent, ayant façade sur la nouvelle route projetée, et contenant 1 hectare 66 ares.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^{me} EPAGNEUL, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (39)

AVIS.

**VENTE VOLONTAIRE
DE MEUBLES**

A LONGUÉ, PAR SUITE DE DÉCÈS.

Le public est prévenu que le dimanche 12 du mois courant, et jours suivants, dans l'auberge de l'Union, que tenait et où est décédée M^{me} veuve Marchand, à Longué, il sera procédé à la vente de tout le mobilier qui garnit son auberge, et qui consiste en : très bons lits garnis, beau linge de corps, draps, nappes, serviettes, batterie de cuisine et toutes espèces de bons objets. (73)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

**A VENDRE
A L'AMIABLE,**

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Cocasserie, Occupée par M. Lérigé, marchand de vin, composée d'une boutique, arrière-boutique, cuisine, cave, premier, deuxième, troisième étages, grenier et latrines.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (64)

**A VENDRE
PAR ADJUDICATION,**

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à midi,

**DIVERS MORCEAUX DE TERRE
ET VIGNE,**

Situés communes de Saumur, Varrains, Dampierre et Souzé, et appartenant au sieur René Porché de Varrains. (66)

**A VENDRE
OU A ARRENTER**

UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située vis-à-vis le Jardin-des-Plantes. S'adresser à M^{me} veuve MARCHAND. (29)

A VENDRE

GRANDE ET BELLE MAISON

Nouvellement décorée, avec écurie et remise, sise rue du Prêche.

S'adresser à M. PERSAC fils, demeurant en ladite maison.

Au même endroit, on trouve du vin rouge de Bourgueil en bouteilles, aux prix de 60 c., 80 c. et 1 fr. (44)

A VENDRE

**ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,
PLUSIEURS MAISONS,**

Se tenant, situées à Saumur, rue d'Orléans, et occupées par MM. Dagain, Brédif et Piéron.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (50)

**A VENDRE
BIENS**

Situés commune de Bagneux,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 19 février 1854, à midi.

1^{ent}. Vingt-deux ares de terre et vigne, au bas de la Roche, en un morceau.

2^{ent}. Onze ares de terre et vigne, au haut de la Roche, en trois morceaux.

3^{ent}. Vingt-sept ares 50 centiares de terre rangées, au lieu dit le Camp.

4^{ent}. Onze ares de vigne, aux Terres-Rouges.

5^{ent}. Dix-neuf ares 25 centiares de vigne, au lieu dit Sous-Bagneux.

6^{ent} Et divers logements et caves, au bourg de Bagneux.

S'adresser à M^{me} CH. GUÉRIN, à Bagneux, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (51)

ASSURANCES

ET

REPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOIR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22, a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage. La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON, occupée autrefois par M. Turmeau, rues du Puits-Neuf et de la Cocasserie.

S'adresser à M. GUILLEMÉ, rue St-Jean, n^o 11. (25)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

UNE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE,

Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier. S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, marchand d'optique. (512)

A VENDRE

PAR PARTIES,

GRANDE TENUE DE PRÈS,

Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser M^e DUTERME, notaire à Saumur. (52)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à l'heure de midi,

UN TRÈS-BEAU CLOS DE VIGNE,

Nommé le Clos-au-Loup, situé dans la commune de Bagneux, contenant environ 2 hectares 44 ares, et joignant au levant M^{me} de Grandmaison, au nord le chemin.

Ce clos est complanté de 14 à 1,500 arbres fruitiers d'une très-belle venue et d'un bon rapport.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, avec lequel on pourra traiter avant l'adjudication. (63)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT

Pour les soins journaliers de la bouche et la conservation des dents

Cette eau, approuvée par l'Académie de médecine, doit sa supériorité sur tous les autres dentifrices, à la réputation européenne dont elle jouit depuis près d'un siècle. Elle a les qualités de fortifier les gencives, raffermir les dents, les entretenir blanches et saines, d'en arrêter immédiatement les douleurs et d'en fixer la carie; elle donne à l'haleine une odeur suave et agréable. Chaque flacon doit être revêtu d'une étiquette portant la signature M. S. BOROT. (Se méfier des contrefaçons.)

POUDRE DENTIFRICE d'un goût et d'un arôme exquis pour employer avec l'eau de Botot.

Fabrique à Paris, rue Coq-Héron, n^o 3. Dépôt à Saumur, chez MM. BALZEAU et PISSOT. (325)

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du moyen-âge.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles Châtelaines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, parfumeur-chimiste, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

Prix du pot : 3 f. et 3 f. 50. (730)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

**COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,
Épiceries fines.**

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},

15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épiceries fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

**A LA VILLE DE SAUMUR
PRIX FIXE INVARIABLE**

33, Rue St-Jean, 33.

M. BOISSIER a l'honneur d'informer qu'il vient de recevoir un assortiment considérable D'ÉTOFFES RICHES EN SOIERIES, hautes nouveautés spéciales, ROBES A VOLANTS, d^o POMPADOUR, BROCARDS, BROCATELLE, LAMPAS, GROS DE VENISE, DAMAS, TAFFETAS NUANCES CLAIRES.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES

Choix considérable de CHALES LONGS ET CARRÉS EN CACHEMIRE DES INDES. — CACHEMIRE DE FRANCE. — CACHEMIRE LAINÉ ET INDOU. DENTELLES noires CHANTILLY.

ESCOMPTE 2 % au comptant. (72)